



**COLLECTIF RÉGIONAL  
DE DÉVELOPPEMENT  
DU BAS-SAINT-LAURENT**



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

**L'Entente sectorielle pour le développement social du Bas-Saint-Laurent 2023-2026  
récipiendaire du Prix Norbert-Rodrigue 2024 catégorie Coup de Cœur**

**Rimouski, le 7 novembre 2024** - L'Entente sectorielle pour le développement social du Bas-Saint-Laurent 2023-2026 a remporté, hier soir, le Prix Norbert-Rodrigue 2024 catégorie Coup de Cœur lors du colloque du Réseau québécois de développement social (RQDS) qui se tenait à Québec.

Le Prix Norbert-Rodrigue souligne les contributions exceptionnelles au développement social, d'individus, de collectifs, d'entreprises ou d'organisations partout au Québec. Octroyé par le Réseau québécois de développement social (RQDS), ce prix a été nommé en mémoire de feu monsieur Norbert Rodrigue, qui fut l'un des fondateurs du forum national sur le développement social en 1998.

« C'est un honneur de recevoir le prix Coup de Cœur du Prix Norbert-Rodrigue pour l'Entente sectorielle pour le développement social du Bas-Saint-Laurent 2023-2026. Cette distinction souligne la volonté de toute une région de soutenir le développement du plein potentiel de chaque citoyen et citoyenne. En effet, les partenaires bas-laurentiens du développement social ont souhaité déployer une vision et une approche commune, afin de travailler ensemble à améliorer durablement la qualité de vie dans nos communautés. Je tiens à remercier l'ensemble des partenaires financiers et des collaborateurs ; leurs contributions participent au succès de l'Entente. » – Chantale Lavoie, préfet de la MRC de La Matapédia, membre du comité directeur de l'Entente sectorielle pour le développement social, et présidente du conseil d'administration du Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent

« Cet honneur rejillit sur tous les partenaires régionaux engagés dans le développement social. Le CISSS du Bas-Saint-Laurent est fier d'être l'un d'eux et souhaite du même souffle réitérer son engagement clair pour la santé et le bien-être de tous les citoyens et citoyennes de la région. » – Dr Jean-Christophe Carvalho, président-directeur général du CISSS du Bas-Saint-Laurent

« Je salue l'apport exceptionnel du Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent. Les projets déployés dans le cadre de cette entente sectorielle témoignent de la nécessité de tisser des liens solides entre les communautés et les personnes les plus vulnérables. C'est en valorisant la bienveillance et les actions d'entraide, comme le souligne la marque de reconnaissance du Prix Norbert-Rodrigue, que nous arrivons à lutter adéquatement contre la pauvreté et l'exclusion sociale. » – Chantal Rouleau, ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire.



**COLLECTIF RÉGIONAL  
DE DÉVELOPPEMENT  
DU BAS-SAINT-LAURENT**



« En tant que partenaire de l'Entente sectorielle, c'est une grande fierté pour mon Ministère de recevoir ce prix Coup de Cœur. Tous ensemble, nous posons des actions concertées pour le développement culturel et social en région et il me fait plaisir de voir les retombées positives pour les communautés du Bas-Saint-Laurent, ainsi que les efforts des partenaires soulignés. » – Mathieu Lacombe, ministre de la Culture et des Communications, ministre responsable de la Jeunesse et ministre responsable de la région de l'Outaouais

### **Au sujet de l'Entente sectorielle pour le développement social du Bas-Saint-Laurent 2023-2026**

En 2022, convaincus de la nécessité et de la pertinence de renforcer leur action concertée, des partenaires régionaux du développement social, dont les huit MRC du Bas-Saint-Laurent, ont choisi de mettre en commun leurs outils respectifs et de créer l'Entente sectorielle pour le développement social du Bas-Saint-Laurent 2023-2026. Coordinée par le Collectif régional de développement (CRD) du Bas-Saint-Laurent, l'Entente comporte quatre volets : Soutien aux interventions des MRC en développement social et en lutte à la pauvreté ; soutien au déploiement des services en travail de rue ; recherche-action Bien vieillir chez soi ; entente de développement en matière d'égalité entre les femmes et les hommes dans la région du Bas-Saint-Laurent 2023-2026. Cette entente sectorielle a été réalisée grâce à une aide financière de près de 4,3 millions de dollars du gouvernement du Québec, dont 1 457 462 \$ provenant du Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS), dans le cadre de l'Alliance pour la solidarité.

Les partenaires financiers de cette entente sont le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS), le ministère de la Culture et des Communications (MCC), le Secrétariat à la condition féminine (SCF), le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) du Bas-Saint-Laurent, les huit MRC du Bas-Saint-Laurent, et le Collectif régional de développement (CRD) du Bas-Saint-Laurent.

Pour en savoir plus : <https://www.crdbsl.org/>

- 30 -

**Source :** Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent

**Pour informations :**

Marion Van Staeyen

Responsable des communications

418 509-9934 - [mvanstaeyen@crdbsl.org](mailto:mvanstaeyen@crdbsl.org)

Avec la participation financière de :

**Québec** 